

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	D A T S U N	U r v a n	CH 3213 04

Constructeur NISSAN MOTOR COMPANY, LTD, Tokyo / Japan  
 Identification sur la plaquette du constructeur : "VPGE23" (type)  
devant le No du châssis : "VPGE23" ou "JNIVPGE23.."

Plaquette constructeur dans l'entrée, à droite du siège du passager  
 N° du châssis dans l'entrée, à droite à côté du siège du passager  
 Identification du moteur "H 20" à droite, latéralement sur le bloc, près de la jauge d'huile (soulever le siège du centre)  
 Importateur principal DATSUN (SUISSE) SA., 8902 Urdorf  
 Véhicule homologué VPGE23-000 023 (fourgon) / VPGE23-000 025 (fourgon avec fenêtres, 16 places)

**Châssis**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique  
 Transmission \*)  
 Nombre de vitesses \*)  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int.  
assistance par dépression, sur toutes les roues,  
soupeps réductrice de pression selon charge,  
sur les roues arrière

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits par contrôle du niveau; lampe témoin combinée

**Moteur**

Marque NISSAN Type H 20  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alesage 87,2 Course 83,0  
 Cylindrée 1982 CV-impôt 10,09  
 Puissance en kW 55 DIN à t/min 4400  
 CV

Bruit \*) - dB/A à t/min  
 Silencieux 1 = 400 x Ø 165 mm  
 Mesure des gaz \*) ECE-15/03 \*\*)  
 Déparasitage ECE-10, OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie**

fourgon avec/sans fenêtres  
 Nombre de portes 4 ou 5 Indic. vitesse km/h  
 Ceintures sécurité Ar4(E)+B(E) REXRO / gauche / droite  
 Cale - Attelage -  
 Antivol -

Nombre de places 3 + av. 3 centre \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_

**Dimensions**

	intérieur	extérieur		
Longueur	<u>3050</u>	<u>4690</u>	Empattements	<u>2690</u> / _____
Largeur	<u>1480</u>	<u>1690</u>	Essieu double	av _____ ar _____
Hauteur	<u>1320</u>	<u>1925</u>	Voie	av <u>1400</u> ar <u>1430</u>
			Voies	av _____ ar _____
Porte à faux	lat.			
	av	<u>940</u>		
	ar	<u>880</u>	Braquage ø	p <u>10900</u> d <u>10700</u>

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>760</u>	<u>560</u>	<u>1320</u>
Charge utile	<u>475</u>	<u>880</u>	<u>1355</u>
Poids total	<u>1235</u>	<u>1440</u>	<u>2675</u>
Garantie fabr.			<u>2675</u>
Dimens. pneus	<u>185 R 14 C</u>	<u>185 R 14 C</u>	(Variantes
Ply/bars	<u>8 / 4,5</u>	<u>8 / 4,5</u>	voir
Charge	<u>1700</u>	<u>1700</u>	remarques)
pour V max	<u>140</u>	<u>140</u>	
Jantes	<u>J 14 x 5 J</u>	<u>acier</u>	
Garantie poids remorquable avec frein			<u>1000</u>
Garantie poids remorquable sans frein			<u>400</u>
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable teste			<u>650</u>
Vitesse maximale selon le constructeur			<u>126</u> km/h
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit			<u>100</u> kg

Equipement			
Feux de route	HCR	(E)	
Feux de croisement	HCR	(E)	(extérieurs)
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av -		ar I (E)
Feux de gabarit	av -		ar -
Feux complémentaires	HR	(E)	
Eclairage plaque	2/ séparé, au centre		
Essuie-glace	2/ balais avec <del>4</del> lave-glace		
Avertisseurs	2/ Miyamoto ME L+H ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	D A T S U N Urvan		
Homologation N°	CH 3213 04		
Carrosserie	fourgon avec/sans fenêtres		
Places	total 3	avant	3
Poids à vide	1320	Carburant	B
Charge utile	1355	CV-impôt	10,09
Poids total	2675	Cylindrée	1982

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.
- \*\*\*) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve à l'intérieur de la porte, côté conducteur.
- +) Nombre de places : pour le transport occasionnel de personnes selon l'article 61, alinéa 2, OCR:
  - (sur demande) places complémentaires dans le compartiment de charge = 3 places (1 banquette transversale )
  - ou = 13 places (1 banquette transversale + )
  - (2 banquettes longitudinales)
- Equipement : le dispositif de protection pour les sièges avant (conducteur + 2 passagers) est monté par l'importateur.

A noter dans le permis de circulation:

128 - sièges et dispositifs de sécurité pour le transport non professionnel de ... personnes dans le compartiment de charge sont approuvés.

Lieu et date de l'homologation Urdorf, 23.09.80

Service fédéral d'homologation

Voiture  
de livraison

D A T S U N

Urvan

CH 3213 04

**Fiche complémentaire**

I

Complément du 14.05.81 - Lü/PR (No du châssis du véhicule testé: CPGE23 - 000 796)

Carrosserie : livrable sur demande avec toit surélevé (High Roof Van)

Identification : sur la plaquette du constructeur = "CPGE 23"  
code au No du châssis = "CPGE 23" ou "JN1CPGE 23 U."

Dimensions : hauteurs extérieure = 2220 mm intérieure = 1630 mm.